

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21411 - 79ÈME ANNÉE

Après les rencontres avec la ministre, les syndicats et dans l'attente de la confirmation de l'aide de la Région Réunion

Sauver « le Quotidien » : soutien des syndicats à la mobilisation



Ce 30 novembre, les représentants du personnel du « Quotidien » ont fait un bilan de leur rencontre avec la ministre de la Culture puis avec les dirigeants de plusieurs syndicats de La Réunion (CGTR-FSU-FO-UNSA-SOLIDAIRES-CFTC notamment).

L'annonce d'une aide probable de la Région Réunion d'un montant de 600 000 euros permet de donner une visibilité de trois mois pour demander la poursuite de la période d'observation du « Quotidien » en attendant une reprise ou une restructuration de l'entreprise.

Ce samedi 2 décembre a lieu une journée Portes

ouvertes au siège du « Quotidien ».

Le 13 décembre a lieu l'audience décidant de l'avenir du « Quotidien » et de ses 52 salariés. Une mobilisation avec le soutien des syndicats est prévue à cette occasion devant le Tribunal de commerce à Champ-Fleury, Saint-Denis.

Le rassemblement s'élargit autour du sauvetage du « Quotidien ». Faute de reprenneur d'ici au 13 décembre, la société éditant le journal sera liquidée par décision judiciaire au Tribunal de commerce. La mobilisation des salariés pour sau-

ver « le Quotidien » est très active.

Le 29 décembre, une délégation de représentants des salariés de la presse écrite à La Réunion, dont ceux du « Quotidien », a rencontré la ministre de la Culture. Puis, ce 30 décembre, les salariés du « Quotidien » ont reçu la visite de plusieurs dirigeants des plus importants syndicats de La Réunion. Autour de la table étaient rassemblés notamment la CGTR, la FSU, FO, l'UNSA, SOLIDAIRES, CFTC...

Soutien des syndicats à la liberté de la presse et au pluralisme

Tous ont affirmé sans équivoque leur soutien au combat des salariés du « Quotidien ». La disparition d'un journal sera en effet une perte pour la démocratie, une restriction du pluralisme des opinions et un affaiblissement du débat.

L'accès à l'information et la possibilité d'en créer n'ont jamais été aussi faciles à La Réunion. C'est ce que rappelle le succès de plateformes, comme Facebook de Meta qui est souvent la seule source d'informations. Or, les fausses-nouvelles circulent autant que les informations. Il est donc important d'avoir accès à des informations crédibles et vérifiées, ce que seuls les médias de la presse peuvent garantir.

Par ailleurs, ces médias sont également un moyen de diffuser des opinions et donc ils contribuent au débat démocratique.

L'espoir de l'aide de la Région Réunion

Pour ces raisons notamment, les syndicats appellent à la mobilisation pour sauver l'un de ces

médias en danger, le dernier des deux journaux quotidiens imprimés à La Réunion qui plus est.

Dans ce contexte, l'annonce du vote ce jour d'une aide de la Région Réunion d'un montant de 600 000 euros ouvre un espoir. Hier en conférence de presse, les représentants des salariés ont indiqué que cette somme permet d'avoir trois mois de trésorerie. Ceci pourrait ouvrir la voie à un prolongement de la période d'observation avec un administrateur judiciaire, au lieu de la liquidation avec cessation d'activité immédiate.

Mobilisation le 13 décembre devant le tribunal

Les salariés, avec le soutien des syndicats, organiseront le 13 décembre un rassemblement devant le Tribunal de Champ-Fleury. C'est ce jour-là que se tient l'audience au Tribunal de commerce qui doit décider de l'avenir du « Quotidien » et de ses 52 salariés.

En attendant, « le Quotidien » organise une Journée portes-ouvertes ce 2 décembre. Prévue de longue date, elle permettra de découvrir les différents métiers de la presse quotidienne ainsi que les outils de travail.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Justice climatique : création du Fonds pour les pertes et dommages au bénéfice des pays en développement

COP28 : premier accord historique

Le président de la COP28, le Dr Sultan Al Jaber, a franchi hier la première étape majeure de la COP28, en concluant un accord historique visant à rendre opérationnel le Fonds pour les pertes et dommages, qui aidera les pays en développement particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique.

Les Émirats arabes unis ont engagé 100 millions de dollars dans le fonds, ouvrant la voie à d'autres pays pour qu'ils s'engagent à contribuer à ce fonds d'une importance cruciale, à la suite des appels du Dr Sultan à l'approche de la COP28. Aux côtés des Émirats arabes unis, d'autres pays ont pris des engagements notables, notamment :

- Allemagne : 100 millions de dollars
- Royaume-Uni : 40 millions de livres sterling pour le Fonds et 20 millions de livres sterling pour d'autres arrangements
- Japon : 10 millions de dollars
- États-Unis : 17,5 millions de dollars

Le président de la COP28, le Dr Sultan Al Jaber, a franchi hier la première étape majeure de la COP28, en délivrant un accord historique pour rendre opérationnel le Fonds qui aidera les pays en développement particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique, connus dans les négociations sous le nom de « pertes et dommages ».

Le Fonds a été convenu pour la première fois lors de la COP27, qui s'est tenue à Charm el-Cheikh, en Égypte, et devient opérationnel aujourd'hui suite à l'accord conclu par les parties lors de cinq réunions du comité de transition.

Les Émirats arabes unis ont annoncé qu'ils alloueraient 100 millions de dollars au Fonds, ouvrant ainsi la voie à d'autres pays pour qu'ils s'engagent à contribuer à ce fonds d'une importance cruciale, à la suite des appels du Dr Sultan à l'approche de la COP28. Le Dr Al Jaber a appelé les nations à suivre l'exemple des Émirats arabes unis et à engager immédiatement des ressources dans le Fonds dans le cadre d'un acte multilatéral ambitieux. « Ce qui a été promis à Charm el-Cheikh a déjà été tenu à Dubaï. » Dr. Al Jaber a déclaré aujourd'hui : « La rapidité avec laquelle le monde s'est réuni pour rendre ce Fonds opérationnel en un an depuis que les Parties l'ont convenu à Charm el-Cheikh est sans précédent ».

Des milliards de personnes concernées

Cette action décisive sur les pertes et dommages permettra aux parties de se concentrer sur la réponse la plus forte possible au Bilan mondial, le bilan mondial des progrès vers les objectifs de l'Accord de Paris. « Ce Fonds soutiendra des milliards de personnes, des vies et des moyens de subsistance qui sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique », a déclaré le Dr Sultan. « Je tiens à remercier mon équipe pour tout son travail acharné pour rendre cela possible dès le premier jour de la COP28.. Cela prouve que le monde peut s'unir, agir et agir. Au cours des deux prochaines semaines, la présidence travaillera avec les partis pour apporter la réponse la plus ambitieuse à la TPS. »

Parmi les autres pays ayant pris des engagements notables figurent l'Allemagne, qui a engagé 100 millions de dollars, le Royaume-Uni, qui a engagé 40 millions de livres sterling pour le Fonds et 20 millions de livres sterling pour d'autres arrangements, le Japon, qui a contribué 10 millions de dollars, et les États-Unis, qui ont engagé 17,5 millions de dollars.

Subventions aux pays touchés

Cette réunion a donné lieu à des recommandations sur la mise en œuvre du Fonds, notamment la fourniture d'un soutien essentiel sous forme de subventions aux pays particulièrement touchés par le climat et les pertes.

Les pertes et les dommages sont essentiels même si le monde atteint les objectifs d'atténuation du changement climatique, car un niveau de réchauffement « bloqué » affecte déjà les communautés particulièrement vulnérables qui sont touchées par des événements météorologiques extrêmes, tels que les tempêtes et les inondations, la baisse de la productivité agricole et l'élévation du niveau de la mer.

Oté

Prizonié ou bien zotage ?

Nou lé bien kontan dopi la somène passé Le Hamas ek le promié minis israélien la trouve in lakor pou libère domoun sak koté et pou fé in cessez-le-feu.

En vérité la band Gaza té fini arriv konm in simétir. Pandan in mois bande civils palestiniens té viv dessous tombes. Israël té y garde pa ki y perde, ki y gingn, té y tir dessi tout sat y bouze soidizan pou trouve téroris. Kel téroris ? Nou lé a domandé si sé pa zot même lo pli téroris dan lafè. Si ou agard bien lo définissions, y dékri exatoman sat Israël i fé. Solman nout média traditionel y itilize lo mo kom zot la envi, pou fé kroir sat zot la envi.

Na dé zot mo ossi lé bien mal itilisé selon moin, sé lo « prizonié » ek lo « lotaz ». In prizonié sé in malfra, sé in moun la komèt in laksion interdi par la loi, li passe dovan in trébinat ké y mèt à li en prizon. Par konte, in lotaz, la pa fé arien, sé in linosan, li lé in viktim, la trap ali, la rotonir à li konte son gré, san jizeman.

Alor y di la libère bande « zotaz israéliens » ek bande « prizoniers palestiniens ». Solman, kan mi agarde dann télé, mi wa inn ti fi palestinien, na 5 ans, lé libéré, li kour dessi in madam, sirman son momon. Kossa inn ti fi 5 an y pé fé kom krim pou èt in prizonié ? É kel tribinal la kondane à li, mi voudré bien konète ? Mi pense plito ke ti fi la, kom bonpé soidizan « prizonié palestiniens » lé an vérité in lotaz ossi, solman média i manipil à nou, pou fé kroir à nou sat zot y vé. Zot y kalkil Kouyon lé mor, nou la pran la plass. Konm kréol y di, « fèr kroir sé in gran métié sa »!

Ni artrouv.

Zordi bonpé péi y vé pi èt en relation avec Israël et son promié minis, a koz zot y tié bande marmailles, bande fanms ek bouts inosans.

Justin